
Procès-verbal de la première assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 19 janvier 2022 à 19 h, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Myriam Nickner-Hudon	Administratrice (2022)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2023)
M ^{me} Ezmie Bouchard	Trésorière (2023)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2023)
M. Martin Murphy	Administrateur (2022)
M. Cassiopé Morin	Administrateur coopté (2022)
M. Xavier Mercier Méthé	Administrateur coopté (2022)

Membre sans droit de vote :

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Geneviève Poulin	Conseillère culture, loisir et vie communautaire, Ville de Québec
M ^{me} Karine Hudon	Architecte paysagiste, Ville de Québec
M ^{me} Sandra Blais Gosselin	Technicienne en loisir, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 23 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

22-01-01 Ouverture de l'assemblée	19 h
22-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
22-01-03 Parc Durocher : présentation du concept final	19 h 10
22-01-04 Concertation Saint-Sauveur	20 h 10
22-01-05 Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 30
▪ Cooptation d'un nouvel administrateur	
▪ Rapport annuel et états financiers 2021	
▪ Date de l'assemblée générale	
▪ Présidence d'élection	
▪ Postes en élection	
22-01-06 Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2021	20 h 40
22-01-07 Période d'information du conseiller municipal	20 h 45
22-01-08 Période de questions et commentaires du public	21 h
22-01-09 Dossiers particuliers du conseil de quartier	21 h 10
▪ Clocher Saint-Sauveur – état de situation	
▪ Transition écologique	
▪ Demande de transformer la rue Père-Grenier en rue conviviale	
▪ Stationnement et aménagement – discussion sur une résolution du conseil de quartier du Vieux-Limoilou	
22-01-10 Comités du conseil de quartier	20 h 45
22-01-11 Trésorerie	21 h 15
▪ État des revenus et dépenses	
▪ Factures et transactions	
22-01-12 Correspondance	21 h 20
22-01-13 Varia	21 h 25
22-01-14 Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

22-01-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h.

22-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Marc-André Beauchemin DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

22-01-03 Parc Durocher – Présentation du concept final

M. Pierre-Luc Lachance introduit la présentation sur le réaménagement du parc Durocher. Beaucoup de gens dans la communauté ont été consultés et nul doute que la réalisation du projet sera très attendue.

M^{me} Geneviève Poulin présente le schéma d'aménagement à l'écran. Le projet a été travaillé sur plusieurs années. Une première consultation

citoyenne en février 2019 portant sur la relocalisation des modules de jeux après la construction des Habitations Durocher a conduit à la révision des objectifs et au réaménagement du parc dans son ensemble. La création d'un comité d'acteurs clés et la tenue d'un atelier collaboratif en 2020 ont conduit à la définition d'un préconcept qui a ensuite été retravaillé par une équipe de professionnels. Le concept préliminaire a été présenté en novembre 2021 au comité d'acteurs clés. La présentation ce soir du concept final de l'aménagement du parc est l'aboutissement de tout ce travail de collaboration citoyenne.



M^{me} Hudon enchaîne avec la description des composantes du parc. Elle souligne d'entrée de jeu qu'il y avait beaucoup de défis à relever notamment parce qu'il fallait respecter le profond attachement des riverains, préserver les arbres et gérer l'écoulement pluvial sur le site. Malgré toutes les contraintes, une proposition conviviale, polyvalente et facile à s'approprier a vu le jour.

L'entrée ouest du parc a été conservée telle quelle pour protéger les arbres de ce côté. À partir de là, une longue diagonale traverse le site et rejoint la bibliothèque et le pavillon existant du côté de la rue Carillon. De chaque côté de l'allée se trouvent des aménagements dont le monument existant qui sera entouré d'un banc circulaire et de plantations, de même que deux zones de jeu libre sur des buttes gazonnées.

Plus loin, deux aires de plateformes multifonctionnelles seront aménagées de part et d'autre de l'axe central.

L'aire de jeux d'eau existante sera conservée, mais sa surface sera modifiée.



L'aménagement se termine sur la rue Carillon par une zone bistro avec parasols, tables et chaises fixes ou amovibles.



Tout autour du parc, l'anneau de glace est conservé.

Tout au fond du parc, une quinzaine de kiosques alimentés en eau et en électricité permettront de tenir des activités de toutes sortes à l'abri des

intempéries. Des aires de rangement sécurisées seront disponibles près des kiosques et dans le bâtiment existant.

Concernant le mobilier, plusieurs bancs existants seront conservés, mais rafraîchis et tous les lampadaires seront changés.

Parallèlement à ces aménagements, le trottoir sera élargi sur la rue Carillon pour sécuriser l'entrée du parc ainsi que la zone bistrot. L'œuvre d'art située de ce côté n'étant pas dans le parc comme tel, elle sera conservée.

Concernant l'échéancier des travaux, le budget a déjà été réservé. Les plans et devis sont en préparation et les appels d'offres se feront au printemps. Les travaux débuteront à l'automne et se termineront au printemps ou au début de l'été 2023. La date d'inauguration officielle n'est pas encore connue.

Commentaires et questions

La présentation sera transmise à M. Bergeron qui la fera parvenir au conseil de quartier et au Comité de citoyens et citoyennes du quartier de Saint-Sauveur (CCCQSS). L'information sera relayée sur la [page Facebook](#) du conseil de quartier et dans les médias ([Monsaintsauveur](#)).

M^{me} Nickner-Hudon demande ce qu'il advient de l'avancée de trottoir plus large et de la fosse de plantation qui étaient prévues sur la rue Carillon. M^{me} Poulin répond que les interventions sur la rue relèvent d'un autre service et que c'est un projet distinct. Le parc n'est pas élargi contrairement à ce que certains avaient compris et l'espace canin est réduit.

Le verdissement prévu à différents endroits est très apprécié de même que les kiosques qui se prêteront à de multiples usages. Quant aux aires de rangement bien pratiques lors de la tenue d'événement, M^{me} Poulin mentionne qu'ils seront disponibles sur demande, dans l'ancien couloir du pavillon de service existant qui sera aménagé à cet effet ainsi que dans le cabanon et les bacs de rangement adjacent aux kiosques. Le bâtiment existant ne sera pas modifié sauf pour la nouvelle aire de rangement.

Concernant des affiches permanentes et un babillard communautaire, M^{me} Poulin indique que la structure des kiosques se prête à de l'accrochage. Elle prend note des autres types de besoins.

Les deux kiosques doubles soulèvent quelques questions concernant leur usage à des fins d'exposition.

M. Simoneau remercie les gens de la Ville pour leur excellent travail. On est loin de ce qui avait été présenté en 2019. Le concept est très intéressant.

M. Bergeron tient à dire que la Ville est de plus en plus à l'écoute du quartier. C'est un travail collaboratif qui est tout à l'honneur du quartier.

En terminant, M^{me} Nickner-Hudon remercie les intervenantes pour la qualité de leur travail et pour leur sens de l'innovation. Le projet a beaucoup évolué et cela en vaut la peine.

22-01-04 Concertation Saint-Sauveur

L'organisme [Concertation Saint-Sauveur](#) a été invité à faire une présentation au conseil de quartier. M^{me} Céline Henrioux, coordonnatrice et M^{mes} Catherine Bonneau et Gabrielle Doucet-Simard, chargées de projet, présentent tour à tour un volet de l'organisme.

La concertation a été créée en 2015, mais ce n'est qu'en 2020 qu'une agente de liaison démarre concrètement la démarche, suivie en 2021, de deux chargées de projet qui s'attaquent plus particulièrement à deux des quatre grands chantiers de l'organisme qui visent l'amélioration de la qualité de vie des résident.es du quartier Saint-Sauveur et en particulier les plus vulnérables.

M^{me} Doucet-Simard s'occupe des aspects gentrification et mixité sociale. La gentrification présente plusieurs avantages positifs comme plus de familles dans le quartier, plus d'animation, plus de verdissement, mais en contrepartie, le prix des loyers tant résidentiel que commercial augmente ce qui a un impact non négligeable sur les personnes plus vulnérables. Plusieurs activités de sensibilisation auprès de la population ont été menées par la concertation.

M^{me} Bonneau poursuit sur le thème de la sécurité alimentaire avec quelques statistiques concernant le quartier. L'insécurité alimentaire est en hausse à cause de l'augmentation du panier d'épicerie, de la hausse des loyers reliée à la gentrification et de la diminution des commerces abordables dans le quartier. La concertation travaille sur plusieurs projets dans le quartier : frigo-partage, vélo-marché solidaire, Ma carte alimentaire Basse-Ville et Pôle alimentaire, un espace collectif de transformation et d'entreposage.

M^{me} Nickner-Hudon remercie les intervenantes pour leur présentation et leur contribution à la vie communautaire dans le quartier.

22-01-05 Fonctionnement du conseil de quartier

▪ Cooptation d'un nouvel administrateur

M. Bergeron informe les membres que M. Xavier Mercier Méthé a posé sa candidature comme membre coopté et que celle-ci est conforme.

RÉSOLUTION CA-22-01

Concernant la nomination d'un administrateur coopté

Considérant le dépôt d'une candidature conforme

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Sylvain Simoneau, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration nomme M. Xavier Mercier Méthé au poste d'administrateur coopté pour le

conseil de quartier de Saint-Sauveur, son mandat commençant maintenant et se terminant en avril 2022.

Adoptée à l'unanimité.

▪ **Préparation du rapport annuel 2021 et des états financiers**

Le conseil préparera collectivement le rapport annuel sur le modèle de l'année dernière. M^{me} Bouchard se charge des états financiers.

▪ **Date de l'assemblée générale**

RÉSOLUTION CA-22-02

Concernant la date et le lieu de l'assemblée annuelle 2022

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, APPUYÉE PAR M. Martin Murphy , IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier fixe la date de l'assemblée annuelle au 20 avril 2022 en mode présentiel, au Centre Édouard-Lavergne, ou en mode virtuel ou hybride selon les possibilités et les directives sanitaires du moment.

Adoptée à l'unanimité.

▪ **Présidence d'élection**

RÉSOLUTION CA-22-03

Concernant la nomination d'un président d'élection à l'assemblée générale

SUR UNE PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, APPUYÉE PAR M. Xavier Mercier Méthé, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier nomme M. Denis Bergeron comme président d'élection pour l'assemblée annuelle 2022.

Adoptée à l'unanimité.

▪ **Postes en élection**

Trois postes seront en élection chez les femmes, deux pour une durée de deux ans et un pour une durée d'un an. Deux postes sont en élection chez les hommes, tous deux pour deux ans. Trois postes cooptés sont également disponibles.

Les mandats qui se terminent en avril prochain sont ceux de M^{me} Nickner-Hudon et de MM. Murphy, Morin et Mercier Méthé .

22-01-06 Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2021

Page 9, à la résolution 21-CA-42, il faut lire que les publicités Facebook ont paru entre *le 27 octobre et le 15 novembre* 2021.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Marc-André Beauchemin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 17 novembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

22-01-07 Période d'information du conseiller municipal

Compte tenu de l'heure avancée, M. Lachance va être très bref.

Angle Montmartre / Sacré-Cœur – Le panneau d'arrêt doit être déplacé parce que sa vue est cachée par des branches d'arbre. Une tournée sera faite partout dans l'ensemble du quartier pour corriger les cas similaires.

Escalier des franciscains – Les travaux de réfection de l'escalier devaient se terminer avant les fêtes, mais des imprévus se sont ajoutés. Les fondations doivent être consolidées. Une reconstruction est à envisager d'ici quelques années. On pourrait y inclure la mise en place d'un lien mécanique. Ce n'est pas garanti, mais c'est une belle opportunité.

Clocher Saint-Sauveur – Le diocèse n'a pas encore fourni l'échéancier des travaux. La Ville contribuera aux travaux à hauteur de 1,6 M\$.

Réseau cyclable hivernal – Avec l'ajout de [15 km de liens déneigés ou damés](#) cet hiver, la Ville dispose maintenant de 100 km de voies hivernales pour le vélo utilitaire (50 km) et pour le Fat bike (50 km).

22-01-08 Période de questions et commentaires du public

Dossier nickel – M. Daniel Guay mentionne qu'il y aura un comité plénier à la Ville le 3 février prochain sur la question du nickel. Les trois conseils de quartier de Limoilou ont été invités à y participer. Il a demandé au maire que les organismes [Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec](#) et [Accès Saint-Laurent Beauport](#) soient également invités. Il voudrait savoir de la part du conseiller où cela en est.

M. Lachance va faire un suivi auprès du maire. Il rappelle que la formule comité plénier est une nouvelle façon de faire mise en place à la Ville afin que les conseillers partagent la même information et parlent en connaissance de cause sur des questions qui touchent la collectivité. L'objectif est d'entendre les entreprises et les spécialistes, mais également les citoyens et les organismes. La formule se veut démocratique et consensuelle.

Pollution de l'air – M. Marcel Paré intervient concernant la dégradation de la qualité de l'air dans les quartiers de la basse-ville, de Limoilou et de Maizerets. L'ensemble des trois secteurs représente 11% de la population totale de la Ville, mais ils cumulent annuellement 20% des 300 décès prématurés annuels attribuables à la pollution. Ils sont donc 2 fois plus impactés que le reste de la population. L'ajout de nickel dans l'air ne fera qu'empirer la situation dans un milieu déjà saturé.

M. Lachance rassure le citoyen en lui mentionnant que le comité plénier sera à l'écoute de tous les points de vue y compris ceux des citoyens. Pour l'heure, la question qui le préoccupe particulièrement est de savoir comment faire appliquer une norme, quelle qu'elle soit lorsqu'elle couvre un vaste secteur.

M^{me} Nickner-Hudon mentionne qu'elle travaille en collaboration avec d'autres conseils de quartier pour préparer une sortie sur la qualité de l'air et ses enjeux.

M. Simoneau aimerait en savoir plus à ce sujet. M^{me} Nickner-Hudon mentionne que la [consultation publique sur la modification au Règlement sur](#)

[l'assainissement de l'air](#) par le ministère de l'Environnement se poursuit jusqu'au 20 février. Comme la prochaine assemblée du conseil de quartier a lieu le 16 février, il sera possible d'y soumettre une résolution concernant le nickel et la qualité de l'air en général dans le quartier.

22-01-09 Dossiers particuliers du conseil de quartier

▪ **Clocher Saint-Sauveur – état de situation**

Le sujet est remis à la prochaine rencontre.

▪ **Transition écologique**

À l'instar de la ville de Montréal qui s'est dotée [d'un bureau de la transition écologique](#) ou de la ville de [Gatineau](#) qui songe à le faire, M^{me} Nickner-Hudon se demande si la Ville de Québec ne pourrait faire de même. Elle soumet la question à M. Lachance.

M. Lachance mentionne que la mise en place d'un tel bureau de transition n'est pas prévue à la Ville. Par contre, ce qui est déjà en place, c'est une approche transversale de consultation interdépartementale. Chaque département de la Ville a désigné « un agent contaminant », soit un champion du développement durable et des changements climatiques qui a pour mission de faire le suivi du département concernant les attentes du [plan de transition et d'actions climatiques](#) dont la Ville s'est dotée.

▪ **Demande de transformer la rue Père-Grenier en rue conviviale**

M. Simoneau a eu vent que des travaux d'infrastructure sont prévus à long terme par la Ville sur la rue Père-Grenier.

M^{me} Nickner-Hudon suggère que la Ville profite de chaque opportunité pour revoir l'aménagement des rues dans une optique d'amélioration conviviale et universelle.

M. Lachance est tout à fait d'accord. Il faut toutefois s'attendre à ce que les niveaux de convivialité ne soient pas les mêmes partout. La rue Père-Grenier a un bon potentiel à cet égard, tout comme la rue Hermine. Il ajoute que la Ville a l'intention de mettre en place un réseau de rues conviviales interconnectées d'est en ouest et du nord au sud pour favoriser la mobilité active. C'est un message politique clair qui vaut pour l'ensemble des quartiers.

M. Simoneau ajoute qu'une réflexion est à faire en amont pour une planification d'ensemble dans le quartier, toutes les rues ne se prêtant à ce type d'amélioration. M. Bergeron précise que le conseil de quartier va certainement être consulté comme il l'a été pour d'autres projets comme la rue Saint-Ambroise.

▪ **Stationnement et aménagement – discussion sur une résolution du conseil de quartier du Vieux-Limoilou**

Le sujet est remis.

22-01-10 Comités du conseil de quartier

▪ **Soutien à la mobilisation – sécurité routière autour des écoles**

Le sujet est remis à la prochaine rencontre.

- **Plan local de mobilité durable (PLMD)**

M^{me} Nickner-Hudon rappelle la manifestation du 8 décembre dernier organisée par le CCCQSS concernant la sécurité routière sur un tronçon du boulevard Charest. Elle félicite les gens du CCCQSS pour cette initiative et souhaite que les circonstances qui sont à l'origine de cet événement ne se reproduisent plus.

M. Simoneau mentionne qu'une rencontre du comité qui se penche sur le plan local de mobilité durable a eu lieu comme prévu le 18 novembre 2021. On y a fait un grand compte-rendu des derniers mois et quelques constats.

- **Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur**

- **Table de concertation des conseils de quartier**

- **Comité communication du conseil**

- **Table de concertation vélo**

M. Simoneau indique que la Table s'est rencontrée en décembre.

M. Lachance ajoute qu'il rencontrera la Table prochainement pour discuter de mobilité active.

- **Mon environnement, ma santé**

M^{me} Nickner-Hudon a assisté à la dernière rencontre. En gros, les données concernant la qualité de l'air ne sont pas très rassurantes. La situation est stagnante et de nouveaux efforts devront être investis pour espérer changer la situation.

22-01-11 Trésorerie

- **État des revenus et dépenses**

La subvention de fonctionnement pour 2022 a été encaissée.

- **Factures et transactions**

RÉSOLUTION CA-22-04

Concernant le paiement de la secrétaire pour l'assemblée du 19 janvier 2022

Considérant la résolution CA-21-41 précisant le tarif pour la rédaction des procès-verbaux en 2022;

SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU de payer 105 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 19 janvier 2022.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION CA-22-05

Concernant le renouvellement de l'abonnement à Monsaintsauveur

**SUR PROPOSITION DE M^{me} Myriam Nickner-Hudon, DUMENT APPUYÉE
PAR M^{me} Ezmie Bouchard, IL EST RÉSOLU** de payer 333,43 \$ pour le
renouvellement de l'abonnement à Monsaintsauveur.com.

Adoptée à l'unanimité.

22-01-12 Correspondance

▪ **Correspondances reçues**

Aucune correspondance n'est mentionnée

22-01-13 Varia

Aucun point n'est ajouté.

22-01-14 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21 h 40. La prochaine
assemblée du conseil aura lieu le mercredi 16 février 2022.

Sylvain Simoneau
Secrétaire



Myriam Nickner-Hudon
Présidente